

BIBLIOTHÈQUES CENTRALES DE PRÊT FONCTIONNEMENT ET STATISTIQUES 1972

L'activité des bibliothèques centrales de prêt (BCP) s'étend constamment et, chaque année, de nouveaux départements demandent la création de ces services d'État, gérés directement par la Direction des bibliothèques et de la lecture publique (DBLP), qui ont pour mission d'assurer, dans le cadre de chaque département, le prêt de livres et le développement de la lecture dans les très nombreuses communes dont la population est inférieure à vingt mille habitants, au moyen de bibliobus pouvant contenir de 2 500 à 3 000 volumes sur des rayonnages aménagés.

Aussi n'est-il pas inutile de faire chaque année le bilan de leur action, ne serait-ce que pour permettre de comparer les dernières données statistiques avec celles des années précédentes qui sont publiées régulièrement dans ce bulletin ¹. Pour faciliter l'analyse, nous examinerons successivement le champ d'activité de ces bibliothèques, les moyens mis en œuvre et les résultats obtenus tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

I. CHAMP D'ACTIVITÉ

Trois nouveaux départements, le Lot, l'Orne et les Vosges, ont pu être dotés d'une BCP au cours de l'année 1972 qui fut, rappelons-le, l'Année internationale du livre. Mais, étant donné que ces trois nouvelles bibliothèques n'ont commencé à fonctionner qu'en fin d'année, les éléments statistiques présentés dans cet article n'intéressent, sur les 62 BCP, que les 59 services en activité en 1972. Notons cependant que l'apport de ces trois nouveaux départements se traduit par 1365 communes supplémentaires à desservir, correspondant à un chiffre de population de 733 716 habitants d'après le recensement de 1968.

En ce qui concerne les communes desservies, leur nombre s'est accru de 668 par rapport à l'année 1971, représentant une population de 636 493 habitants. Le pourcentage de la population des communes réellement desservies par rapport à celle de l'ensemble des communes à desservir est passé de 69,99 % en 1971 à 70,58 % en 1972.

1. Pour les dernières années, voir *Bull. Bibl. France*, 18^e année, n^o 8, août 1973, p. 379-397; *Bull. Bibl. France*, 17^e année, n^o 7, juillet 1972, p. 321-328; *Bull. Bibl. France*, 16^e année, n^o 5, mai 1971, p. 279-282.

TABLEAU 1. — Dépenses ordinaires des BCP
Répartition en milliers de francs et en % du total

		État		Collectivités locales (départements et communes)		Total (État + collectivités locales)	
		valeur absolue	%	valeur absolue	%	valeur absolue	%
Fonctionnement des services	Acquisitions de livres et documents	4 343	22,0	1 006	33,8	5 349	23,6
	Reliure et équipe- ment	1 304	6,7	176	6,0	1 480	6,5
	Autres dépenses	1 546	7,9	47	1,6	1 593	7,0
Personnel		10 095	51,2	1 298	43,6	11 393	50,2
Matériel auto	Achat	1 498	7,6	446	15,0	1 944	8,6
	Entretien	609	3,1	—		609	2,7
Frais de tournées		312	1,5	—		312	1,4
Total		19 707	100 %	2 973	100 %	22 680	100 %

DÉPARTEMENTS avec date de création de la B.C.P.	COMMUNES de moins de 20 000 habitants		COMMUNES DESSERVIES		% de la population des communes desservies par rapport à la pop. des communes à desservir	COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE						ACQUISITIONS DE LIVRES DANS L'ANNÉE		NOMBRE DE VÉHICULES (État + Asso- ciation)		COLLECTIVITÉS DESSERVIES					Nombre de dépôts effectués dans l'année	Renouvellement annuel moyen des dépôts	Nombre de livres déposés dans l'année	
	Nombre	Population	Nombre	Population		Livres (en volumes)				Autres documents		en titres	en volumes	Bibliothèques	Véhicules de liaison	Total	Écoles	Mairies	B.M.	Divers				
						Total des livres	Enfants, jeunes	Documen- taires Adultes	Romans Adultes	Disques	Titres de périod- iques													
*AIN (1957) 1969	441 ¹	290 065	244	201 280	69 %	54 804	33 922	9 801	11 171	40	4	2 067	6 770	1	0	477	312	100	8	57	898	1,8	78 482	
AISNE 1945	828 ¹	417 914	610	345 346	83 %	109 190	54 619	25 177	29 394	80	25	2 925	8 891	1	0	766	666	43	12	45	1 532	2	163 585	
*ALPES-MAR. (1949) 1965	156 ¹	186 441	132	166 051	89 %	42 502	12 656	17 294	12 552	0	23	2 951	3 848	1	0	209	143	45	6	15	610	2,9	50 320	
*ARIÈGE (1954) 1962	340	141 768	283	134 999	95 %	78 313	35 851	19 394	23 068	401	7	1 560	5 593	2	0	420	350	52	2	16	932	2,2	84 732	
*AUBE (1949) 1965	442	198 380	381	169 400	85 %	97 497	44 724	24 652	28 121	2 992	47	3 683	10 070	2	1	571	454	56	6	55	1 720	3	134 874	
AVEYRON 1964	304 ¹	243 488	198	183 367	75 %	48 343	23 561	11 910	12 872	0	19	2 494	7 857	1	0	280	170	82	0	28	806	2,8	74 402	
BOUCHES-DU-RHÔNE 1946	112 ¹	338 627	107	318 348	94 %	82 226	31 727	21 161	29 338	0	30	2 838	4 703	2	1	278	158	47	20	53	572	2	54 867	
*CANTAL (1953) 1962	267 ¹	145 746	264	138 189	95 %	131 892	65 868	32 410	33 614	61	23	1 620	7 860	3	1	414	347	37	2	28	1 064	2,5	136 394 ²	
*CHARENTE (1948) 1966	421	265 054	347	210 816	80 %	130 654	49 037	31 067	50 550	1	1	3 712	8 258	2	0	433	393	14	4	22	1 269	2,9	439 576	
*CHAR.-MAR. (1950) 1965	481	360 647	445	315 800	88 %	126 587	42 984	24 658	58 945	0	20	1 147	4 650	2	1	558	370	154	12	22	1 280	2,2	130 215	
CHER 1964	288	202 630	260	190 050	94 %	39 000	14 290	9 594	15 116	1	13	761	3 502	1	1	295	167	114	1	13	1 084	3,6	81 650	
CORRÈZE 1967	287	176 541	200	155 651	88 %	32 717	12 473	10 638	9 606	5	17	1 900	7 978	2	0	246	180	38	7	21	738	3	43 437	
*CORSE (1952) 1961	362	181 078	266	152 746	84 %	98 432	44 737	26 289	27 406	0	27	6 638	7 224	2	0	306	197	90	1	18	915	3	76 320 ²	
CÔTE-D'OR 1964	715	281 497	353	157 523	56 %	49 907	20 981	13 134	15 792	0	18	1 208	5 944	1	0	390	208	96	4	82	1 022	2,6	90 998	
DORDOGNE 1945	573	314 283	461	268 302	85 %	92 429	27 163	40 428	24 838	275	13	1 372	4 560	1	0	524	449	37	7	31	966	1,8	60 813	
DOUBS ET T. DE BELFORT 1964	738	360 508	217	181 267	50 %	144 973	94 792	18 181	32 000	0	30	6 085	23 356	5	0	250	113	61	3	73	750	3	92 450 ²	
*DRÔME (1948) 1965	378	226 877	291	176 274	78 %	74 651	28 204	15 763	30 684	0	0	700	4 008	1	0	642	545	35	5	57	1 226	1,9	67 000	
ESSONNE 1970	187	384 989	133	260 610	68 %	32 340	13 971	10 116	8 253	0	37	4 250	14 650	1	0	156	106	20	16	14	624	4	46 904	
EURE 1956	687	347 639	327	226 907	65 %	81 676	22 645	30 616	28 415	0	23	2 082	6 988	4	1	360	261	49	5	45	758	2,1	50 172 ²	
HAUTE-GARONNE 1946	591	326 463	510	312 587	96 %	119 975	49 793	29 773	40 409	0	25	1 394	6 267	4	1	726	599	52	7	68	1 573	2,1	140 510 ²	
GIROUDE 1946	540 ¹	547 934	428	457 031	83 %	98 378	26 676	22 803	48 899	0	16	1 367	4 479	2	0	486	274	167	14	31	846	1,7	89 101	
HÉRAULT 1946	339	313 218	285	285 305	91 %	125 103	44 355	20 314	60 434	1 747	33	1 671	4 830	1	0	398	217	97	10	74	658	1,7	69 439	
ILLE-ET-VILAINE 1964	356	411 254	152	227 789	55 %	48 306	23 939	14 837	9 530	0	8	2 192	7 563	1	1	183	76	78	4	25	408	2,2	71 575	
INDRE-ET-LOIRE 1946	277 ¹	313 271	275	311 965	99 %	136 061	61 393	45 366	49 302	0	5	1 995	10 208	6	2	195	73	78	8	36	1 107	5,7	83 570 ²	
ISÈRE 1945	533 ¹	515 125	406	422 394	82 %	78 239	35 000	23 000	20 239	0	11	7 625	13 239	3	0	565	474	33	5	53	902	1,6	82 734 ²	
LOIR-ET-CHER 1945	294	228 714	263	217 706	95 %	111 685	50 457	26 215	35 013	0	56	1 393	5 397	1	0	397	266	102	3	26	1 055	2,7	94 741	
LOIRE ATLANTIQUE 1969	221	511 493	65	221 274	43 %	29 039	15 226	6 138	7 675	0	13	2 183	6 607	1	0	91	36	27	0	28	283	3,1	60 453	
*LOIRET (1953) 1964	347 ¹	341 987	245	235 544	69 %	83 498	35 511	24 770	23 217	100	65	2 221	5 521	2	0	372	178	139	4	51	789	2,1	76 370 ²	
LOT 1972	339	136 415	créée en 1972																					
LOT-ET-GARONNE 1957	324 ¹	237 464	220	182 406	77 %	67 043	27 497	21 894	17 652	0	34	2 023	3 775	1	0	287	195	48	3	41	558	1,9	60 831	
*LOZÈRE (1953) 1965	194	82 693	132	72 857	88 %	35 008	14 968	8 226	11 814	193	22	3 445	7 370	1	1	252	174	40	2	36	828	3,3	66 070 ²	
MANCHE 1966	637 ¹	424 073	213	250 053	59 %	49 599	22 013	13 083	14 503	0	23	1 908	6 796	2	0	273	116	104	3	50	829	3	105 364 ²	
MARNE 1945	632	261 742	483	206 048	79 %	157 455	42 352	52 336	62 767	6 939	42	4 056	19 904	2	1	562	452	76	4	30	1 317	2,3	145 477 ²	
HAUTE-MARNE 1970	541	155 640	128	128 400	82 %	29 223	16 806	3 719	8 698	0	9	4 501	11 493	1	0	110	83	13	5	9	310	2,8	37 200	
MAYENNE 1968	274	209 762	97	122 493	58 %	32 272	14 960	7 174	10 138	0	8	1 932	4 656	1	0	120	30	73	2	15	349	2,9	46 074	
*M.-ET-MOS. (1948) 1968	595	528 745	407	240 000	45 %	58 865	21 271	19 994	17 600	1 600	11	2 151	6 423	2	0	415	312	49	3	51	1 556	3,7	109 735 ²	
*MEUSE (1950) 1965	580	173 475	324	125 632	72 %	73 409	31 402	23 346	18 661	168	22	1 990	4 976	1	0	380	283	37	3	57	1 181	3,1	94 065	
MORBIHAN 1967	260	431 071	154	305 907	71 %	46 608	25 730	9 644	11 234	113	30	2 028	11 154	2	1	367	213	93	3	58	1 000	2,7	122 207 ²	
MOSELLE 1951	747	767 333	353	298 500	39 %	90 735	30 617	32 632	27 486	555	20	2 074	4 531	1	0	413	363	18	5	27	772	1,9	72 304	
ORNE 1972	506	263 454	créée en 1972																					
*PAS-DE-CALAIS (1956) 1966	898 ¹	1 054 856	884	1 009 643	96 %	314 034	113 159	79 223	121 652	4	80	6 792	33 960	10	1	1 109	1 000	23	16	70	2 972	2,7	278 419 ²	
PUY-DE-DÔME 1970	472	411 673	109	119 382	29 %	24 500	11 000	6 000	7 500	0	12	2 400	7 200	1	0	125	35	63	2	25	444	3,6	50 362	
PYRÉNÉES ATLANTIQUES 1968	555	357 006	134	163 188	46 %	38 622	17 627	8 526	12 469	0	23	2 113	5 296	1	0	143	70	34	4	35	495	2,8	42 744 ²	
HAUTES-PYRÉNÉES 1966	478	175 002	248	111 004	63 %	31 517	6 220	12 583	12 714	0	10	1 659	2 987	1	0	270	200	32	4	34	797	3	54 651	
BAS-RHIN 1946	558	532 845	521	424 997	80 %	185 720	69 128	50 028	66 564	0	48	2 890	13 434	6	1	656	479	131	6	40	1 413	2,2	84 967 ²	
HAUT-RHIN 1945	382 ¹	415 734	374	412 880	99 %	193 224	87 054	54 908	51 262	0	56	3 438	16 537	4	0	500	405	43	14	38	656	1,3	72 663 ²	
RHÔNE 1946	287 ¹	467 482	304 ³	475 763 ³	—	132 568	66 987	31 409	34 172	1 808	29	2 236	9 685	2	1	535	342	83	20	90	1 163	2,		

II. ACCROISSEMENT DES MOYENS D'ACTION

Moyens financiers

a) Investissement

Les crédits d'investissement variables d'une année à l'autre, concernent les constructions (chap. 56-10, art. 2) et l'équipement mobilier (chap. 56-10, art. 3). Les autorisations de programme ouvertes au budget 1972 ont été de 5 611 765 F pour les constructions, en nette progression par rapport aux années précédentes (1 480 211 F en 1971, 2 001 941 F en 1970) et de 344 625 F pour l'équipement mobilier (606 501 F en 1971), soit au total 5 956 390 F.

b) Fonctionnement

Le total des crédits d'État pour le fonctionnement des BCP en 1972 s'est élevé à 19 706 652 F, se répartissant de la façon suivante :

— personnel, rémunérations principales (chap. 31-61) :	9 366 885 F
— personnel, indemnités et allocations diverses (chap. 31-62) :	727 868 F
— fonctionnement des BCP (chap. 34-62, art. 50) :	7 193 063 F ¹
— achat de matériel automobile (chap. 34-92, art. 1) :	1 498 000 F
— entretien de matériel automobile (chap. 34-92, art. 2) :	609 000 F
— frais de tournées (chap. 34-61) :	311 836 F

Par rapport à l'année 1971 où les crédits de fonctionnement d'État s'élevaient à 16 745 509 F, le pourcentage d'augmentation en 1972 est 17,6 %.

Par ailleurs, les subventions attribuées par les collectivités locales (départements et, dans une mesure moindre, les communes desservies) ont atteint le montant de 2 973 080 F (2 648 479 F en 1971), ce qui représente un pourcentage d'augmentation de 12,2 %.

La part des crédits d'État est bien entendu prépondérante. Les subventions des collectivités locales, inégalement réparties selon les BCP, représentent 13,1 % du total des crédits de fonctionnement. L'ensemble de ces crédits (État et collectivités locales) s'élève à 22 679 732 F, soit 1,53 F par habitant des communes desservies. Le tableau I indique la répartition des différents postes de dépenses selon l'origine des crédits : État et collectivités locales.

Les dépenses d'acquisitions de livres, y compris le fonds de premier équipement des BCP nouvellement créées et les abonnements aux périodiques, s'élevant, tous crédits confondus, à 5 349 000 F, représentent une dépense de 0,36 F par habitant des communes desservies (en 1971 : 4 678 000 F soit 0,33 F). Avec les

1. Le crédit de fonctionnement des BCP était à l'origine de 7 624 261 F mais il fut amputé de 431 198 F en cours d'année pour contribuer au financement de l'opération « lecture et mariage ». En effet, à l'occasion de l'Année internationale du livre, le Ministre de l'Éducation nationale avait décidé d'offrir des ouvrages aux personnes se mariant dans l'année.

frais de reliure et d'équipement (1 480 000 F), la part des crédits consacrés aux achats de livres et aux abonnements de périodiques atteint 30,1 % de l'ensemble des crédits de fonctionnement (23,6 % pour les acquisitions seules¹). Il s'agit donc du poste de dépenses le plus important après les dépenses en personnel (50,2 %).

Personnel

75 postes nouveaux ont été attribués aux BCP sur les 270 créations d'emplois d'État figurant au budget 1972 pour l'ensemble des bibliothèques. Au total, les effectifs budgétaires comptaient 485 postes, y compris les créations de poste pour les 3 nouvelles BCP, se répartissant comme suit : personnel scientifique (conservateurs, bibliothécaires contractuels, agent sur contrat) : 73 ; personnel technique (sous-bibliothécaires, sous-bibliothécaires contractuels, assistants contractuels) : 191 ; personnel administratif (commis, sténo-dactylographes, agents de bureau) : 98 ; personnel de service (conducteurs, magasiniers) : 123. Malgré l'augmentation importante des créations de postes (75 contre 30 en 1971), les effectifs sont encore bien insuffisants dans les BCP puisqu'on comptait 1 personne pour 30 515 habitants des communes desservies.

Collections

Avec 4 887 217 volumes, les cinquante-neuf BCP en activité disposaient en 1972 d'un fonds supplémentaire de 533 322 volumes correspondant à une augmentation de 12,2 % par rapport à 1971. Ce nombre de volumes qui approche 5 millions ne représente cependant que 33 volumes pour 100 habitants des communes desservies. Quant aux périodiques, ils se sont accrus de 157 titres et les disques de 2 936 unités.

Véhicules

Huit bibliobus et sept véhicules de liaison supplémentaires (fourgonnettes Renault 4 L destinées à des tâches d'animation) ont porté le parc automobile des BCP à 120 bibliobus et 21 véhicules de liaison en 1972. 38 de ces bibliobus étaient spécialisés dans le prêt direct dont 18 dans les établissements scolaires et 20 dans les communes.

1. A titre de comparaison, la répartition des dépenses de fonctionnement dans les BCP et les bibliothèques municipales s'établit ainsi pour 1972 :

	BCP	BM
Personnel	50,2 %	48,8 %
Acquisitions	23,6 %	15,1 %
Reliure	6,5 %	2,9 %
Autres dépenses	19,7 %	33,2 %

Les statistiques 1972 des bibliothèques municipales seront publiées dans un prochain numéro du *Bulletin des Bibliothèques de France*.

Bâtiments

Deux nouvelles BCP ont pu bénéficier en 1972 d'un bâtiment neuf : celles de la Charente (450 m²) et de la Meuse (1 200 m²). Avec ces deux nouvelles constructions, 21 BCP disposaient de locaux spécialement construits à leur intention, dont 18 dans des bâtiments autonomes et 3 dans des bâtiments abritant aussi un autre service (2 avec une bibliothèque universitaire et une avec un Centre régional de documentation pédagogique).

Cette même année, les autorisations de programme ont permis de financer la construction de quatre centrales de BCP, celle de la Corrèze (1 200 m²), du Lot-et-Garonne (1 200 m²), de la Lozère (450 m²) et du Pas-de-Calais (1 600 m²) et de deux annexes : celle du Cantal à Saint-Flour (450 m²) et celle du Bas-Rhin à Sarre-Union (450 m²).

III. RÉSULTATS OBTENUS

Les deux formes d'action complémentaires : prêt par dépôts et prêt direct continuent à se développer régulièrement sans que l'une des deux formules de prêt concurrence l'autre.

Prêt par dépôts (voir tableau 2)

La formule du dépôt de livres dans les collectivités n'est pas appelée à disparaître, comme certains auraient pu le penser, notamment lors de la décision prise en 1967 de privilégier la formule du prêt direct, à titre expérimental dans certains départements. La nécessité a été particulièrement exprimée lors du Colloque des lecteurs à Nice de maintenir dans les collectivités des dépôts permanents de livres qu'il est possible d'échanger à volonté. Il est en effet apparu nécessaire à la population des petites communes de disposer d'un local public où chacun puisse venir emprunter des ouvrages, rencontrer d'autres lecteurs et échanger, non seulement des livres, mais ses goûts et ses impressions à propos des lectures qui ont été faites. Il faudrait pour cela que la salle où se trouve le dépôt soit aménagée, qu'elle dispose de quelques tables, chaises et rayonnages en libre accès et qu'elle soit ouverte régulièrement à des heures connues de la population.

Le nombre de dépôts desservis a poursuivi sa progression puisqu'on en compte 1014 supplémentaires en 1972 malgré la fermeture de dépôts installés dans les écoles des petites communes qui, du fait du regroupement des élèves dans des établissements plus importants, doivent fermer leurs portes. Sur ce total de 1014, il est à noter que 394 dépôts supplémentaires ont été ouverts dans des écoles (augmentation de 2,8 % par rapport à 1971), 208 dans des mairies (+ 6,2 %), 49 dans des bibliothèques municipales (+ 15,7 %) et 363 dans d'autres collectivités : usines, foyers ruraux, maisons de jeunes, foyers du troisième âge, maisons familiales, etc. ce qui, comparativement, correspond à l'augmentation la plus importante (+ 30,6 %). Mais avec 14 293 dépôts sur un total de 20 440,

la part des établissements scolaires abritant des dépôts est toujours, et de loin, prépondérante puisqu'elle représente plus des deux tiers, soit 69,9 % de l'ensemble (72 % en 1971).

Les livres, et éventuellement les disques et diapositives, sont choisis sur les rayons du bibliobus, le plus souvent par le responsable du dépôt, parfois accompagné, dans les petits dépôts, de quelques lecteurs assidus, ou bien sont choisis préalablement à la bibliothèque par le personnel qui les dépose dans des caisses. Si les livres déposés ont été plus nombreux de 539 893 volumes, le rythme moyen de renouvellement de l'ensemble des dépôts est resté le même qu'en 1971, à savoir 2,5 par an.

Prêt direct

La formule du prêt direct des livres dans le bibliobus complète l'action du prêt par dépôts et s'avère particulièrement nécessaire dans les communes où le fonctionnement d'un dépôt n'est pas satisfaisant. Le bibliobus de prêt direct va au-devant du public dans les lieux où il se rassemble : foires, marchés, usines, écoles... Ses passages sont réguliers et plus fréquents (une fois par mois en moyenne), le choix des livres sur les rayons du bibliobus est plus large, l'emprunt est personnalisé puisqu'il se fait sans choix préalable d'un intermédiaire (bibliothécaire ou dépositaire), les points de stationnement sont plus nombreux. Mais le service du prêt direct comporte des contraintes : les jours et horaires de passage doivent être scrupuleusement respectés, tant par le bibliobus que par ses utilisateurs. Or, les emprunteurs, surtout lorsqu'il s'agit de travailleurs, ne sont pas toujours disponibles quand passe le bibliobus. L'adéquation des horaires au public à toucher doit être particulièrement étudiée. Le problème est inverse pour la desserte scolaire : le bibliobus doit passer pendant les heures d'étude et non pendant les heures de loisir.

Quoi qu'il en soit, de plus en plus de BCP pratiquent le prêt direct tant à la population jeune et adulte des communes de moins de 20 000 habitants qu'aux élèves des établissements scolaires du 1^{er} degré et du 1^{er} cycle du second degré de l'ensemble du département, soit à titre expérimental et bénéficiant d'une aide particulière de la DBLP, soit à l'initiative des directeurs des BCP ou sur la demande des Conseils généraux. Les résultats de ces activités apparaissent dans le tableau 3 pour le prêt direct dans les communes et dans le tableau 4 pour le prêt direct scolaire.

Le parc automobile utilisé pour le prêt direct à la population s'est accru de 3 bibliobus supplémentaires. Grâce à un total de 20 véhicules, 69 communes supplémentaires ont été desservies, 136 nouveaux points de desserte ont été ouverts, 8455 nouveaux emprunteurs ont été inscrits et le nombre de livres prêtés a augmenté de 338 528 volumes par rapport à 1971.

Quant au prêt direct scolaire, une nouvelle BCP, celle de l'Aube, a été désignée

pour la desserte des établissements scolaires à titre expérimental et un bibliobus lui a été attribué à cet effet, mais il faudra attendre les résultats de l'année 1973 pour évaluer son activité. L'ensemble des BCP des autres départements, expérimentaux comme le Cantal, le Doubs et le Territoire de Belfort, l'Indre-et-Loire le Haut-Rhin, la Seine-et-Marne et le Tarn, ou pratiquant le prêt direct scolaire sur leur propre initiative comme le Pas-de-Calais et la Somme, ont poursuivi la desserte des écoles sans augmentation de véhicules, le bibliobus attribué à la BCP du Haut-Rhin n'étant entré en service qu'en 1973. C'est ce qui peut expliquer la faible progression enregistrée en 1972 : 1270 emprunteurs de plus qu'en 1971 et 116 075 volumes supplémentaires prêtés.

Au total, dans les BCP expérimentales ou non, 2 652 959 volumes ont été prêtés directement aux populations adultes et jeunes des communes ainsi qu'aux élèves des écoles et à leurs enseignants, ce qui représente 454 603 volumes de plus qu'en 1971, soit 20,7 % d'augmentation.

Prêt de livres (par dépôts et par prêt direct)

D'après une évaluation considérée comme raisonnable et qui repose sur le fait qu'à côté de livres peu ou pas empruntés, d'autres le sont beaucoup, notamment par les enfants, on estime qu'un livre déposé est prêté deux fois et demie en moyenne. Ceci admis, avec toutes les réserves qui s'imposent lorsqu'il s'agit d'une estimation, on pourrait évaluer le nombre de livres prêtés par les BCP en 1972 à plus de 15 millions de volumes (15 454 379 volumes exactement c'est-à-dire : 2 652 959 volumes par prêt direct et 5 120 568 volumes déposés \times 2,5, soit 12 801 420 volumes par l'intermédiaire des dépositaires). Ce chiffre représenterait un taux de prêt de 1,04 volume par habitant des communes desservies.

Animation, information, publicité

Les activités d'extension ont été particulièrement riches et nombreuses dans les BCP en cette année 1972 qui avait été choisie par l'UNESCO pour être l'Année internationale du livre.

Des comptes rendus de ces manifestations ont été publiés dans la partie « chronique des bibliothèques » du *Bulletin des Bibliothèques de France* ainsi que dans l'article sur « l'Année internationale du livre et les bibliothèques françaises ¹ ». Il n'est pas question ici de reprendre l'énumération de toutes ces activités réalisées par les BCP en 1972 mais d'essayer de montrer, par l'abondance et la diversité des actions entreprises, la vitalité de ces bibliothèques et l'imagination de leur personnel, soucieux de faire mieux connaître leur service et leur fonds et de susciter, en liaison avec les autres organismes culturels du département, des manifestations permettant de sensibiliser le public au rôle joué par la bibliothèque dans les loisirs et l'éducation permanente.

1. In *Bull. Bibl. France*, 18^e année, n^o 6, juin 1973, p. 233-244.

Nombre de ces activités sont habituelles dans les BCP mais elles ont été, au cours de l'Année internationale du livre, poursuivies et amplifiées. Ainsi, dans le domaine de l'information du public et de la publicité, signalons les 34 catalogues publiés dont 10 présentaient l'ensemble des collections de la bibliothèque, 21 les acquisitions de l'année, et 3 un fonds particulier (catalogue de disques pour le Rhône et l'Hérault, de diapositives pour le Cantal). En outre 20 BCP ont diffusé des catalogues comportant des analyses critiques d'ouvrages, s'adressant à un public particulier (soit adultes, soit enfants, soit adolescents) ou bien des catalogues recensant les ouvrages de la BCP sur des thèmes aussi divers que « la philosophie » (Alpes-Maritimes), « le costume », « la Chine », « la Préhistoire », « l'époque Gallo-Romaine », « la légende napoléonienne », « l'environnement et la conservation de la nature » (Loir-et-Cher), « l'Alsace », « l'histoire et vous », « l'éducation sexuelle », « le conflit Inde-Pakistan », « les jeux olympiques », « le livre et la lecture » (Haut-Rhin), « le fantastique » (Cher), « l'Inde », « le Canada », « la femme », « le sport » (Tarn).

Les Bulletins de liaison, comme *SVP-livres* dans la Sarthe *Point-chaud* dans le Haut-Rhin, *Le Journal des bibliothèques* dans le Tarn, ont continué à paraître régulièrement pendant que d'autres naissaient comme *Le Passe-muraille* dans la Corrèze et un bulletin réalisé en commun par les trois BCP de Bretagne : l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Atlantique et le Morbihan, appelé 35-44-56. Deux autres BCP enfin, publiaient deux numéros spéciaux sur l'Année internationale du livre : celles du Cher et du Lot-et-Garonne. Six BCP ont publié un guide, à l'attention des dépositaires dans la Drôme, le Loir-et-Cher, le Tarn et le Tarn-et-Garonne et à l'attention des lecteurs du prêt direct dans les Yvelines (pour les adultes) et dans le Haut-Rhin (pour les jeunes). Ces guides sont particulièrement utiles car ils renseignent les utilisateurs sur le fonctionnement de la BCP et la manière d'utiliser au mieux ses services.

Pour toucher le public, l'information relative à la BCP emprunte le canal des moyens de communication sociale ou mass media, depuis les tracts, prospectus, dépliants (11 BCP), les affiches (18), les articles dans la presse écrite (32) et les émissions radiodiffusées ou télévisées (28). Des concours furent également organisés : concours d'affiches dans le Lot-et-Garonne et l'Ariège, de dessins d'enfants dans la Corrèze et le Doubs, concours accompagnés d'expositions en Haute-Garonne et dans le Loiret où la manifestation, dotée entre autres prix d'un prix de la Direction des bibliothèques, fut particulièrement brillante. Un concours fut organisé par la BCP du Haut-Rhin pour sélectionner les meilleurs ouvrages et un grand prix des lecteurs du bibliobus fut décerné. L'information fut aussi diffusée auprès des élus (conseillers généraux, maires) et des membres de l'enseignement, inspecteurs d'Académies et inspecteurs départementaux, sous forme de notes ou rapports.

De nombreuses manifestations culturelles centrées sur le livre et la lecture se

sont déroulées au cours de cette année 1972 tant à l'échelon international (UNESCO) que national et les BCP ont le plus souvent organisé leurs activités d'animation dans le prolongement de ces actions officielles. Il en fut ainsi pour la participation aux comités régionaux pour l'Année internationale du livre, à l'opération « lecture et mariage » et à l'enquête nationale préparant le colloque des lecteurs de BCP. De nombreuses BCP ont profité de la remise de livres aux jeunes mariés, dans toutes les communes durant toute l'année, pour joindre aux lots d'ouvrages des notes, dépliants, prospectus, signets, présentant les meilleurs vœux de bonheur... de la BCP ainsi que les « dix commandements des jeunes mariés » (voir photo.) La Direction des bibliothèques et de la lecture publique ayant décidé de réunir pendant trois jours à Nice, dans le cadre du Festival international du livre, une centaine de lecteurs représentant chacune des BCP, une enquête nationale fut lancée et 47 438 questionnaires furent distribués par l'intermédiaire des BCP. Les 14 315 réponses obtenus furent dépouillées et servirent de base de discussion pour ce colloque qui réunissait pour la première fois dans un festival fréquenté par les professionnels du livre, auteurs, éditeurs, imprimeurs, bibliothécaires, libraires, et ceux qui se trouvent au bout de la chaîne : les lecteurs. Un compte rendu de ce colloque et les résultats de l'enquête ont été publiés dans ce bulletin ¹. La préparation de ce colloque permit à certaines BCP de réunir leurs dépositaires avant de diffuser l'enquête et le retour des lecteurs dans leurs départements fut l'occasion de fêtes et de cérémonies officielles, relatées dans la presse locale, la radio et la télévision. A la BCP du Loiret, un « mini-colloque » réunit une centaine de lecteurs, qui n'avaient pu se rendre à Nice, autour des deux personnes que le sort avait désignées et qui firent un compte rendu suivi de la projection d'un film tourné lors du colloque. De la même façon, plusieurs BCP exploitèrent les résultats de l'enquête nationale en les comparant aux résultats de leur propre département.

Il faudrait citer aussi les manifestations organisées à l'occasion des inaugurations officielles des bâtiments des BCP du Cher, de la Manche, des Deux-Sèvres et du Tarn, les journées « portes ouvertes » organisées par 11 BCP, les participations aux foires et comices agricoles où livres et bibliobus étaient présentés (8 BCP), les réunions de dépositaires (4 BCP), les rencontres avec des auteurs (4 BCP), les exposés dans les Écoles normales (22 BCP), les veillées de lecture (8 BCP), les participations aux « semaines de la lecture » (7 BCP) et les nombreuses expositions (28 BCP) réalisées par les BCP elles-mêmes comme en Gironde (*Panorama de tout ce que peut offrir une BCP aux lecteurs de tous âges*), dans le Bas-Rhin (*Les Livres au service de tous*) dans le Rhône (*Les Provinces de France, Les Pays étrangers*) ou dans la Marne (*Les Livres et les travaux manuels*), soit organisées par d'autres organismes (DBLP : *Comment naît un livre pour enfant*; Association Lire : *Histoire du livre, L'illustration du livre pour enfant de*

1. In *Bull. Bibl. France*, 17^e année, n° 6, juin 1972, p. 287-291.

1850 à nos jours, 450 livres pour la jeunesse; UNESCO : *La Nature et l'environnement, Les Livres pour les jeunes*) ou en collaboration avec des organismes culturels locaux comme les expositions sur *La Littérature et l'avion, L'astronomie*, organisées dans le Tarn-et-Garonne. La BCP de la Haute-Garonne fit une exposition remarquée dans le cadre du 1^{er} festival du livre pour la jeunesse à Toulouse tandis que la BCP du Loiret essayait de répondre aux besoins des lecteurs en organisant des « expositions animées » où le public pouvait feuilleter les livres présentés et poser des questions aux spécialistes des sujets abordés (*Les Travaux manuels et les activités créatrices de l'enfant, Où en est la biologie, Les Livres de l'année*) qui tenaient une permanence. Quant à la BCP de la Lozère, elle intégrait le prêt de livres aux ventes de fruits et légumes sur le marché de la commune rurale d'Ispagnac à raison de 3 jours par semaine pendant le mois d'août, ce qui lui permit de prêter près de 800 livres à un public qui ne fréquentait pas la BCP.

Signalons également la BCP du Pas-de-Calais qui a organisé un stage d'information sur la lecture de 2 jours à l'intention des responsables des bibliothèques de maisons de jeunes, de comités d'entreprises, d'associations d'éducation populaire et de dépositaires alors que la BCP de la Sarthe réunissait pendant 2 jours cinquante-deux stagiaires sur le thème *Le conte, ouverture sur la vie* et, au cours d'un autre week-end, un groupe de bibliothécaires et d'élèves de l'ENSB sur la technique du club de lecture.

Cette présentation de quelques activités réalisées par les BCP en 1972 ne saurait être complète ni refléter, dans la sécheresse de l'énumération de celles-ci, le travail d'équipe et l'enthousiasme que leur élaboration a suscités et l'intérêt qu'elles ont éveillé dans le public. Elle voudrait témoigner cependant de l'effort accompli par les BCP pour se faire mieux connaître et promouvoir le livre auprès des populations qu'elles ont à desservir.

Associations de lecture publique

Onze départements dépourvus de BCP : l'Ardèche, les Ardennes, le Calvados, le Gard, le Jura, la Haute-Loire, l'Oise, les Pyrénées-Orientales, la Saône-et-Loire, la Savoie et la Haute-Vienne, sont desservis par les bibliobus des services départementaux de lecture publique qui relèvent, pour la plupart, de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente ou ont été créés à l'initiative du département.

Ces associations départementales qui disposent des moyens très divers sont subventionnées par la DBLP. Certaines d'entre elles demandent leur transformation en BCP. Ce fut le cas des Vosges en 1971 et des Ardennes en 1972.

Ces onze associations possédaient en 1972 16 bibliobus et 3 véhicules de liaison, des fonds de 516 508 volumes (dont 213 177 ouvrages pour les jeunes), de 909 disques et de 107 titres de périodiques. Elles ont desservi 2536 communes de moins

de 20 000 habitants et notamment 3 340 collectivités dont 2 640 écoles, 303 mairies, 49 bibliothèques municipales et 348 autres dépôts. Elles ont déposé au cours de l'année 879 820 volumes.

* * *

Comme on peut le constater, l'ensemble des résultats obtenus par l'activité des BCP et des associations de lecture publique constitue un bilan positif. L'année 1972 a vu les moyens des BCP augmenter sensiblement mais les services qui se développent suscitent une demande de plus en plus pressante de la part des populations. Or, beaucoup de BCP sont de création récente (40 ont été créées au cours des 10 dernières années) et ne disposent pas encore de livres en nombre suffisant. En outre, les conditions d'installation sont trop souvent précaires et le retard à rattraper est particulièrement évident dans le secteur des constructions puisque 41 BCP étaient encore installées en 1972 dans des locaux provisoires. Malgré cela, grâce à un personnel conscient des besoins à satisfaire, les BCP desservent une population qui sans elles n'aurait que très difficilement accès au livre. Les cent représentants des lecteurs des BCP invités à Nice en 1972 ont pu témoigner de la nécessité de doter l'ensemble des départements français de telles bibliothèques.

TABLEAU 3. — Prêt direct aux adultes et aux jeunes dans les communes

BCP des départements à expérience	Bibliobus de prêt direct ¹	Communes desservies		Nombre de points de desserte	Nombre total d'em- prun- teurs inscrits	Nombre de volumes prêtés	Renou- vellement	Mise en route du prêt direct
		Nom- bre	Popu- lation					
Eure	3	43	82 443	63	3 034	93 137	tous les mois	1969
Indre-et-Loire	1	24	69 916	105	765	61 926	tous les mois	1963
Pas-de-Calais	4	80	207 159	244	12 944	328 738	toutes les 2 semaines	1969
Bas-Rhin	4	76	125 873	188	4 040	221 529	tous les mois	1969
Total	12	223	485 391	600	20 783	705 330		
BCP des départements non expérimentaux prati- quant le prêt direct d'une façon plus ou moins limitée								
Corse	Local BCP	1	5 491	1	740	83 000		1962
Haute-Garonne	1	39	68 369	51	1 616	38 600	tous les mois	1970
Isère	1	22	72 025	49	2 337	52 920	tous les mois	1970
Loiret	1	8	21 838	57	2 161	53 535	tous les mois	1970
Lozère	Local BCP	1	11 472	1	182	5 634		1966

Manche		1	1 420	2	226	6 980	tous les mois	1969
Marne	I	14	18 638	14	1 034	5 714	toutes les	
Meurthe-et-Moselle .	I	16	30 160	54	3 511	55 298	3 semaines	1972
Morbihan.....		9	15 320	60	883	34 003	tous les mois	1969
Pyrénées-Atlantiques .		6	21 107	8	1 142	16 731	toutes les	1971
Haut-Rhin	I	32	88 937	86	3 748	123 431	2 semaines	1969
Somme	I	26	53 382	42	3 050	76 230	tous les mois	1970
Tarn		3	5 436	5	168	993	toutes les	1970
Val-d'Oise		8	38 200	11	1 295	22 280	5 semaines	1972
Yvelines	I	10	115 314	30	3 299	26 008	tous les mois	1969
Guadeloupe	Local BCP	2	25 985	1	4 988	86 644	tous les mois	1967
Total	8	199	606 094	474	30 685	693 524		
Total général	20	422	1 091 485	1 074	51 468	1 398 854		

1. L'absence de chiffre signifie que la B.C.P. utilise son bibliobus à la fois pour le prêt par dépôt et pour le prêt direct.

TABLEAU 4. — Prêt direct dans les établissements scolaires

BCP des départements à expérience	Biblio- bus de prêt direct	Nombre de classes à desservir	Popu- lation scolaire à desservir	Nombre de classes desservies				Nombre total d'emprun- teurs inscrits	Nombre total de volumes prêtés	Renou- vellement	Mise en route du prêt direct
				Total	1 ^{er} degré	CEG CES CET	Autres				
Cantal	2	1 149	22 313	638	279	274	85	13 714	88 244	tous les 40 jours	1969
Doubs et T.-de-Belfort ..	2	3 891	93 066	656	537	115	4	16 375	170 821	toutes les 3 semaines	1969
Indre-et-Loire ...	5	2 100	54 599	1 958	1 505	453	0	47 876	296 313 ¹	toutes les 6 semaines	1960
Haut-Rhin	2	3 732	113 619	762	423	339	0	20 460	153 103	toutes les 4 semaines	1971
Seine-et-Marne ..	4	4 704	113 289	1 732	1 495	237	0	44 261	309 303	toutes les 5 semaines	1969
Tarn	2	1 550	34 238	848	706	133	9	18 965	86 780	tous les 2 mois	1970
Total	17	17 126	431 124	6 594	4 945	1 551	98	161 651	1 104 564		

BCP des départements non expérimentaux pratiquant le prêt direct d'une façon plus ou moins limi- tée.....											
Pas-de-Calais	1	9 667	236 379	194	177	17	0	4 724	60 991	toutes les 3 semaines	1970
Somme	—	2 742	81 115	211	161	50	0	5 450	88 550	tous les mois	1970
Total	1	12 409	317 494	405	338	67	0	10 174	149 541		
Total général	18	29 535	748 618	6 999	5 283	1 618	98	171 825	1 254 105		

1. Dont 47 944 volumes au personnel enseignant.

ANNEXE

LISTE ET ADRESSES DES BIBLIOTHÈQUES CENTRALES DE PRÊT

- AIN : 6, rue Jules-Ferry, 01000 - Bourg-en-Bresse, tél. 21-57-40.
 AISNE : 1, rue de l'Évêché, 02200 - Soissons, tél. 53-10-70.
 ALPES-MARITIMES : Section sciences de la Bibliothèque de l'Université de Nice, 28, avenue Valrose, 06100 - Nice, tél. 84-23-03.
 ARDENNES : 12, rue Bayard, 08000 - Charleville-Mézières, tél. 32-56-73.
 ARIÈGE : 31 bis, avenue du Général-de-Gaulle, 09000 - Foix, tél. 65-02-81.
 AUBE : rue Montesquieu, B.P. 27, 10120 - Saint-André-les-Vergers, tél. 43-58-74.
 AVEYRON : rue de Paraire, 12000 - Rodez, tél. 68-22-74.
 BOUCHES-DU-RHÔNE : 2, avenue du Général-Leclerc, 13331 - Marseille, Cedex 3, tél. 64-06-16.
 CANTAL : rue du 139^e-régiment-d'infanterie, 15000 - Aurillac, tél. 48-37-19.
 CHARENTE : boulevard Méandre-d'Assit, B.P. 15, 16500 - Confolens, tél. 1-75.
 CHARENTE-MARITIME : 14, rue Pierre-Loti, B.P. 161, 17105 - Saintes, tél. 93-02-86.
 CHER : rue Jules Bertaut, Les Gibjoncs, 18000 - Bourges, tél. 24-33-25.
 CORRÈZE : Caserne Martial Brigueleix, rue des Récollets, B.P. 59, 19011 - Tulle, tél. 26-13-89.
 CORSE : Avenue Porette, B.P. 39, 20250 - Corte, tél. 73.
 CÔTE-D'OR : 27, rue du petit Potet, B.P. 486, 21013 - Dijon cedex, tél. 30-42-10, poste 5.
 DORDOGNE : La Grenadière, rue Albert Pestour, 24000 - Périgueux, tél. 53-65-56.
 DOUBS, TERRITOIRE-DE-BELFORT : Avenue de l'observatoire, 25000 - Besançon, tél. 80-27-65.
 DRÔME : 4, place des Ormeaux, 26000 - Valence, tél. 42-25-00, poste 41.
 ESSONNE : Boulevard Decauville, 91000 - Evry, tél. 077-21-51.
 EURE, 3 bis, rue de Verdun, B.P. 113, 27003 - Évreux, tél. 33-30-20.
 HAUTE-GARONNE : 1, rue du Périgord, B.P. 332, 31006 - Toulouse cedex, tél. 22-97-41.
 GERS, École du Barrail, Chemin du Barrail, 32000 - Auch, tél. 05-40-51.
 GIRONDE : Domaine Universitaire, Avenue des Facultés, 33405 - Talence, tél. 80-67-66.
 HÉRAULT : 1, avenue du Val-de-Montferrand, 34000 - Montpellier, tél. 63-28-32.
 ILLE-ET-VILAINE : Avenue des Buttes de Coësmes, 35000 - Rennes, tél. 36-11-63.
 INDRE-ET-LOIRE : Place Anatole-France, 37000 - Tours, tél. 05-63-61.
 ISÈRE : 9, rue Lesdiguières, 38032 - Grenoble cedex, tél. 44-49-31.
 LOIR-ET-CHER, Centre administratif, 34, avenue Maunoury, 41011 - Blois, tél. 78-39-53, postes 3420 ou 3422.
 LOIRE : Musée d'Allard, Boulevard de la Préfecture, 42600 - Montbrison, tél. 11-14.
 LOIRE-ATLANTIQUE : École de la Contrie, 103, rue du Corps-de-Garde, 44100 - Nantes, tél. 46-35-54.
 LOIRET : Chemin départemental, 14, Domaine de la source, 45045 - Orléans cedex, tél. 66-01-89.
 LOT : 2, avenue Pierre-Sémard, 46000 - Cahors, tél. 35-24-15.
 LOT-ET-GARONNE : rue du Pont-de-Marot, B.P. 161, 47031 - Villeneuve-sur-Lot, tél. 953.
 LOZÈRE : Avenue Paulin Daudé, B.P. 45, 48005 - Mende, tél. 65-06-04.
 MANCHE : rue Léon Deries, B.P. 130, 50010 - Saint-Lô, tél. 57-17-97.
 MARNE : 200, avenue du Général-Sarrail, 51000 - Châlons-sur-Marne, tél. 68-19-40.
 HAUTE-MARNE : 2, rue Decrès, 52000 - Chaumont, tél. 03-29-19.
 MAYENNE : 5 à 9, rue Saint-André, 53000 - Laval, tél. 53-14-59.
 MEURTHE-ET-MOSELLE : 171, avenue de Strasbourg, 54000 - Nancy, tél. 52-83-78.
 MEUSE : 2, rue du Port, 55000 - Bar-le-Duc, tél. 79-18-90.

- MORBIHAN : Kercado, avenue Winston Churchill, B.P. 223, 56001 - Vannes, tél. 66-37-51.
 MOSELLE : 70, avenue Robert Schuman, 57000 - Metz, tél. 68-23-54.
 NIÈVRE : Lycée Jules Renard, Boulevard Saint-Exupéry, 58000 - Nevers, tél. 61-34-39.
 ORNE : 12, rue Charles-Aveline, 61001 - Alençon, tél. 26-26-78.
 PAS-DE-CALAIS : 13, place Sainte-Croix, 62022 - Arras, tél. 21-48-34.
 PUY-DE DÔME : 7, cours Sablon, 63000 - Clermont-Ferrand, tél. 91-95-43.
 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : 2, rue Duboué, 64000 - Pau, tél. 27-98-01, poste 422.
 HAUTES-PYRÉNÉES : Ancienne école normale, rue Georges-Magnoac, B.P. 265, 65006 - Tarbes
 tél. 93-01-90.
 BAS-RHIN : 36, boulevard de la Victoire, B.P. 228 / R 6, Strasbourg R.P., 67006 - Strasbourg
 cedex, tél. 61-14-76 et 61-66-18.
 HAUT-RHIN : 1, avenue Foch, 68000 - Colmar, tél. 41-38-62.
 RHÔNE : rue de l'Armistice, 69500 - Bron, tél. 26-72-09.
 SARTHE : 99, quai Ledru-Rollin, 72000 - Le Mans, tél. 28-86-90.
 SEINE-MARITIME : rue du professeur-Fleury, Résidence des Coquets, B.P. 12, 76130 - Mont-
 Saint-Aignan, tél. 71-26-84.
 SEINE-ET-MARNE : 20 bis, quai Rossignol, 77000 - Melun, tél. 439-48-36.
 DEUX-SÈVRES : 298, route de Coulonges, 79000 - Niort, tél. 24-13-02.
 SOMME : 1, chaussée Jules-Ferry, 80041 - Amiens cedex, tél. 92-12-66.
 TARN : Chemin du G6, 81000 - Albi, tél. 54-09-73.
 TARN-ET-GARONNE : 7, avenue du 10^e Dragons, 82000 - Montauban, tél. 63-18-90.
 VAL-D'OISE : 28, avenue du Général-Schmitz, 95300 - Pontoise, tél. 030-33-34.
 VIENNE : 93, avenue du Recteur-Pineau, 86034 - Poitiers, tél. 46-23-07.
 VOSGES : 7, rue des Fusillés de la Résistance, 88000 - Épinal, tél. 82-00-95.
 YONNE : 2, place Saint-Germain, 89000 - Auxerre, tél. 52-25-23.
 YVELINES : Grandes écuries, place d'Armes, 78013 - Versailles, tél. 950-50-82.
 GUADELOUPE : Route du stade Félix Eboué, B.P. 102, 97103 - Basse-Terre, tél. 81-15-35.
 MARTINIQUE : École Normale, Bâtiment n° 5, Pointe des Nègres, B.P. 217, 97202 - Fort-de-
 France cedex, tél. 71-65-57.
 RÉUNION : Place Joffre, 97400 - Saint-Denis-de-la-Réunion, tél. 21-03-24.